

ST-PAUL-DE-VENCE La Ville a reçu le label pays d'art et d'histoire en pays de Vence.

Un label national pour honorer le patrimoine de la commune

LE LABEL PAYS d'art et d'histoire en pays de Vence vient d'être attribué à la Ville par le ministère de la Culture. La cérémonie s'est déroulée à la médiathèque en présence de tous les acteurs du projet conduit par le Sivom ⁽¹⁾ du pays de Vence.

Il s'agit du premier territoire intercommunal des Alpes-Maritimes à obtenir ce label. Les sept communes concernées sont

Coursegoules, Gattières, La Gaude, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup, Vence et Saint-Paul-de-Vence. La démarche de labellisation a été officiellement engagée fin novembre 2024 et le label a été attribué le 15 janvier.

Cette labellisation met en lumière les territoires qui s'engagent dans une réelle politique de conservation et de valorisation de leur patrimoine, comme ici avec



La cérémonie officielle s'est déroulée à la médiathèque.

PHOTO FAB. B.

la restauration des chapelles, de la roue du moulin, etc. « Plusieurs axes vont être mis en place comme la création d'un service art et histoire avec un animateur du patrimoine et un médiateur culturel », indique la mairie.

FAB. B.

1. Syndicat intercommunal à vocation multiple.